

LA CHARTE DU COLLECTIF HUMUNGUS

I – LES CONTRAINTES TECHNIQUES

Le collectif HUMUNGUS réalise des fresques à la peinture acrylique appliquée au pinceau généralement sur toile et plus rarement sur des surfaces murales. Le format habituel est généralement de 2mx4m.

MATERIEL FOURNI PAR LE COLLECTIF :

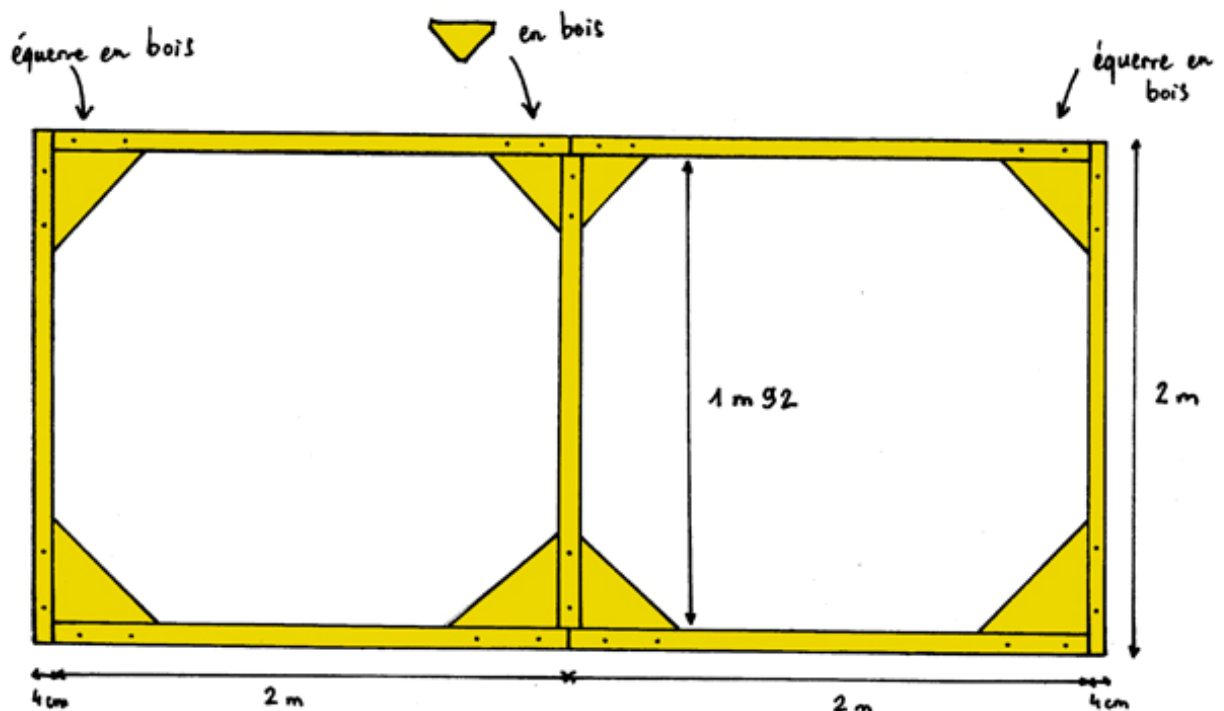
- Pinceaux
- Toile (lin ou coton)
- Matériel de fixation (agrafeuse murale, clous...).

MATERIEL A PREVOIR PAR L'ORGANISATEUR :

-PEINTURE : 5 pots de peinture acrylique (noir, blanc, rouge, jaune ,bleu) de 50 cl. L'acrylique est inodore et diluable à l'eau, elle est idéale pour une utilisation en intérieur et devant du public, à la différence des performances à la bombe de peinture aérosol ou à la peinture vinylique.

-POINT D'EAU : Mettre à disposition un point d'eau proche du lieu de fresque pour préparer nos mélanges de couleurs, nettoyer nos pinceaux et nos mains. Attention, lorsque nous parlons de point d'eau, nous parlons d'un endroit où l'on peut remplir un seau, certains petits lavabos peuvent être nous permettre de nous laver les mains, mais lorsqu'il s'agit d'y puiser une quantité certaine de liquide, c'est une autre paire de manche. Pensez y !

-SUPPORT : Sauf exception, le collectif a l'habitude de peindre sur toile de grande taille (2mx4m). Il faut donc préparer un châssis de bois assez solide pour permettre la tension de la toile sur ce dernier (voir schéma). On insiste sur le fait qu'il faut des tasseaux relativement costauds, imaginez que le tissu tendu va créer une sacré pression, avec l'application de la peinture ça sera encore pire. Un châssis qui éclate et c'est la fête qui est gâchée.



Le châssis devra être construit avec des tasseaux résistants en bois de section carrée ou rectangle d'environ 4 cm minimum de côté.

Les équerres en bois devront être fixées au dos du châssis. Ces équerres peuvent être en contreplaqué d'environ 1 cm minimum d'épaisseur.

Le châssis sera appuyé contre un mur ou un support fixe, solide et opaque (pour éviter tout basculement du châssis et transparence à travers la toile).

Le lieu de la performance sera au préalable protégé par une bâche plastique par les soins des commanditaires et un point d'eau assez proche sera prévu pour nettoyer les outils, seaux et pinceaux, ainsi que pour réaliser nos mélanges de couleurs.

Pour les fresques murales, il est demandé à l'organisateur de préalablement faire passer une sous-couche blanche, au moins deux jours avant réalisation (afin que ce soit bien sec).

-PROTECTION DU LIEU : Nous ne sommes pas des sagouins, mais il arrive qu'un gobelet de peinture se renverse. Même si l'acrylique est lavable à l'eau, il est quand même rudement conseillé aux organisateurs de nous fournir une bâche de protection.

-ECLAIRAGE : Pour pouvoir peindre, il nous est indispensable de bien voir, et de bénéficier de plusieurs sources de lumière en cas de nécessité. Pensez-y, quelques lampes si elles sont nécessaires peuvent nous sortir de l'embarras lorsque la nuit tombe.

-PENSEZ-Y EGALEMENT : L'expérience nous a montré que parfois certains détails peuvent parfois se révéler fort fâcheux. Par exemple notre fresque de 4 mètres de large doit être appuyée contre un mur plat. Un très beau mur qui serait doté d'un boîtier électrique en plein milieu pose un problème évident. De même, si d'aventure le mur est une baie vitrée, ou si la fresque tient contre des poteaux, prévoir une bâche totalement opaque pour empêcher la lumière de passer à travers la toile. En cas de travail en extérieur, un abri est indispensable, du moins tant que la pluie sera une probabilité qu'on ne peut escamoter.

La plupart des membres du collectif sont végétariens, évitez donc d'installer la fresque dans la fumée du barbecue de saucisses et ainsi la bonne humeur du collectif sera l'assurance d'une performance réussie.

Au besoin, le collectif peut fournir l'un ou l'autre de ces éléments matériels, moyennant un coût supplémentaire. Une fiche technique détaillée peut être fournie par nos soins sur demande.

II - CONDITIONS D'ACCUEIL ET DEPLACEMENT

-TEMPS DE REALISATION : C'est en fonction du contexte et des demandes. A titre indicatif voici le temps moyen pour nos diverses réalisations (hors temps de préparation):

- Fresque sur scène durant un concert : de 1h à 3h

- Fresque moyenne (2mx4m) sur toile : de 5h à 8h

- Fresque moyenne murale (3mx8m) : de 8h à 12h

- Habillage graphique ou scénographie : de 1 à 3 jours

-DEPLACEMENT : le déplacement du collectif est à la charge de l'organisme demandeur (frais kilométriques ou transport en commun). Le collectif a à sa disposition un véhicule pour amoindrir les frais de transport, mais en cas d'éloignement conséquent il est préférable d'envisager un déplacement en train ou avion. Le collectif est implanté en région parisienne pour l'essentiel des auteurs.

-ALIMENTATION : Il est demandé un repas strictement végétarien. En gros nous ne mangeons pas d'animaux. Attention, le poisson étant un animal, nous n'en mangeons pas, les pâtes au thon ou le surimi ne sont pas végétariens.

-HEBERGEMENT : Dans le cas de fresques nécessitant un hébergement, il est demandé aux organisateurs de nous héberger. Cela dit nous ne demandons pas forcément des conditions d'accueil « grand luxe » ; un hébergement collectif ou chez l'habitant nous convient tout à fait (les membres du collectif viennent avec leurs sacs de couchage).

-COMPOSITION DU COLLECTIF : Actuellement le collectif compte 8 membres actifs et une personne supplémentaire pour l'intendance (tenue du stand...), mais la formule est modulable en fonction des demandes et des moyens des organismes demandeurs. Un minimum de 3 à 5 auteurs est cependant nécessaire pour pouvoir travailler de façon confortable sur une fresque, sous réserve de demande particulière bien sur !

Les disponibilités individuelles des auteurs étant variables, le collectif ne peut assurer la présence de tel ou tel auteur en particulier, néanmoins la particularité du collectif Humungus réside dans l'interchangeabilité des auteurs. Et au final, l'important n'est-il pas que la prestation soit assurée et la fresque réussie ?!...

MAIS ALORS, COMBIEN CA COUTE ?

-FRAIS DE TRANSPORT : En ce qui concerne le coût total, il varie en fonction du lieu où nous intervenons, suivant la distance que nous avons à couvrir. Il nous est impossible de fixer un tarif forfaitaire pour les frais de transport, on contractualise au cas par cas avec les demandeurs par rapport au projet souhaité.

-MATÉRIEL : Pour la peinture, la toile, le châssis et les bâches de protection, il faut compter un minimum de 200 euros pour un format « standard » (2mx4m). Les autres prestations (fresque murale, scénographie...) ont un coût variable selon les spécificités. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

-ACQUISITION DE LA FRESQUE : Ce que nous proposons, c'est une performance pour le public : la réalisation progressive d'une fresque sur un temps donné. Celle-ci reste la propriété du collectif. En plus de la performance, il est tout à fait envisageable d'organiser une exposition avec les fresques précédentes.

L'acquisition de la fresque reste cependant ouverte à toutes négociations, sachant que nous partons de notre côté sur une base de 100€ par auteur ayant travaillé sur la fresque.

LE COLLECTIF HUMUNGUS, C'EST QUOI ?

Le collectif HUMUNGUS est régi par une association (type loi de 1901) qui a pour nom VALICE PRODUCTION. Cette association est inscrite au registre du commerce et n'est pas assujettie à la T.V.A. de par son statut. Elle fournit les factures liées aux prestations du collectif HUMUNGUS et elle développe par ailleurs une activité éditoriale axée sur la bande dessinée en publiant les comix « SPEEDBALL » et « MY WAY », ainsi que tous les produits dérivés présentés sur le site <http://collectifhumungus.free.fr>

Le siège social de l'association est domicilié chez :

**VALICE PRODUCTION
39 rue François Mitterrand
91510 LARDY**

Vous pouvez retrouver des biographies de chaque auteur, des photos de l'intégrale des fresques réalisées et d'autres informations sur le site.